



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 12.12.2007
COM(2007) 800 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL

Perspectives de marché dans le secteur du lait et des produits laitiers

RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL

Perspectives de marché dans le secteur du lait et des produits laitiers

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	Évolution de la production de produits laitiers entre 2003 et 2007	4
3.	Évolution de la production laitière entre 2003 et 2007	6
4.	Évolution des prix du lait et des produits laitiers entre 2003 et 2007	7
5.	Utilisation des instruments de gestion du marché 2003–2007	9
6.	Perspectives de marché dans l'UE: 2007–2014	9
7.	Perspectives a l'échelle mondiale: 2006–2016	11
8.	augmentation des quotas laitiers de 2 % a partir de 2008	13
9.	Conclusions	14

1. INTRODUCTION

En juin 2003, le Conseil est parvenu à un accord sur un certain nombre de modifications à apporter à la politique laitière de l'UE. Les principaux éléments de cette réforme étaient les suivants:

- (1) Réduction asymétrique du prix d'intervention: de 25 % pour le beurre (de 328,20 EUR à 246,39 EUR/100 kg) et de 15 % (de 205,52 EUR à 174,69 EUR/100 kg) pour le lait écrémé en poudre;
- (2) Compensation partielle de la réduction du prix d'intervention pour les producteurs laitiers: un paiement direct de 24,49 EUR/100 kg de quota et un paiement complémentaire par équivalent État membre d'environ 11 EUR/100 kg. Cette compensation est payée pour la totalité du quota national (campagne 1999/2000). À l'origine, les paiements couplés avaient été programmés dans l'Agenda 2000 à un niveau inférieur. Les paiements doivent être découplés au plus tard en 2007;
- (3) Découragement du recours au mécanisme des achats à l'intervention pour le beurre par l'ouverture d'une procédure d'adjudication pour l'achat de beurre d'intervention au-delà de l'achat de 30 000 tonnes à prix fixe;
- (4) Suppression des quotas de production au 1^{er} avril 2015;
- (5) Report d'un an de l'augmentation progressive des quotas de 1,5 % en trois étapes de 0,5 % chacune pour onze États membres, comme déjà prévu dans l'Agenda 2000. La hausse correspond à 1,4 million de tonnes de lait;
- (6) Réduction du prélèvement supplémentaire: en quatre étapes de 35,63 EUR/100 kg en 2003/2004 à 27,83 EUR/100 kg à partir de 2007/2008.

Coïncidant avec le lancement de la réforme du secteur du lait en 2004, dix nouveaux États membres ont rejoint l'UE. Ces nouvelles adhésions se sont traduites par l'augmentation du quota de base de l'UE de 18,5 millions de tonnes et l'apport de 80 millions de consommateurs supplémentaires. De plus, en vertu des nouveaux traités d'adhésion, une réserve pour restructuration de 0,67 million de tonnes a été créée pour huit des nouveaux États membres. Cette réserve supplémentaire a été ajoutée à leurs quotas nationaux le 1^{er} avril 2006. En 2007, deux nouveaux États membres, totalisant un quota de 4 millions de tonnes, ont adhéré à l'Union, portant le volume total sous quotas à 142 millions de tonnes pour l'UE à 27.

Ainsi, au 1^{er} avril 2008, 103 millions de consommateurs supplémentaires et 24,5 millions de tonnes de quotas additionnels auront été ajoutés au total de l'UE de 2003.

L'objectif de la réforme du secteur laitier de 2003 visait à accroître la compétitivité et à mieux tenir compte des impératifs du marché. La réduction du prix garanti pour le beurre et le lait écrémé en poudre prévue par la réforme freinerait la production et encouragerait l'industrie à se tourner vers la fabrication de produits à plus forte valeur ajoutée comme le fromage et les produits laitiers frais. Le fait d'accroître

simultanément les quotas devait inciter à produire davantage, à restructurer le secteur et à encourager l'accès à la profession des jeunes agriculteurs.

Il convient de rappeler que la proposition de la Commissions concernant la réforme de 2003 prévoyait une augmentation des quotas de 2 % venant s'ajouter à la hausse de 1,5 % déjà convenue dans l'Agenda 2000. Toutefois, dans le compromis de juin 2003, le Conseil a déclaré qu'«aucune décision au stade actuel quant à une nouvelle augmentation générale des quotas en 2007 et 2008 ne sera prise. Une fois que la réforme dans le secteur des produits laitiers aura été pleinement mise en œuvre, la Commission présentera un rapport sur les perspectives de marché, sur la base duquel une décision sera prise.»

Hormis l'augmentation du quota de 0,5 % prévue dans onze États membres au 1^{er} avril 2008, la réforme de 2003 est maintenant pleinement mise en œuvre, le présent rapport constituant par conséquent l'analyse sur les perspectives de marché demandée par le Conseil en juin 2003. Le rapport traite en effet de la question de la capacité du marché à absorber des volumes supplémentaires de lait sans hausse du soutien public à court et à moyen terme, dans l'hypothèse où les limites de production de l'ensemble des 27 États membres seraient revues à la hausse.

2. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE PRODUITS LAITIERS ENTRE 2003 ET 2007

L'évolution entre 2003 et 2006 a été caractérisée par une hausse continue de la production de fromage et de produits frais, une stabilisation de l'approvisionnement en lait cru et une réduction de la production de lait écrémé en poudre, de beurre et de lait entier en poudre. La production a été réorientée de manière constante vers des produits à plus forte valeur ajoutée et l'abandon des produit de base. Deux facteurs ont joué un rôle décisif dans cette réorientation de la production. Premièrement, la réduction des prix d'intervention pour le lait écrémé en poudre et le beurre a envoyé un signal clair aux transformateurs indiquant que la Communauté ne soutiendrait plus ces deux produits de base dans les mêmes proportions que par le passé. Deuxièmement, la demande accrue de fromage, tant dans l'UE à 15 que dans les nouveaux États membres. La hausse de la consommation de fromage a été particulièrement soutenue dans les nouveaux États membres

Dans la catégorie des produits «frais», l'évolution est le résultat conjugué de la baisse de la consommation de lait de consommation et de la hausse de la consommation des autres produits frais comme les produits à base de lait fermenté.

Le tableau suivant illustre ces évolutions en comparant la production de lait et de certains produits laitiers en 2003 et en 2006.

**Tableau 2.1 – Production de produits laitiers dans l'UE à 25 en 2003 et en 2006
(en milliers de tonnes)**

UE-25	Lait cru*	Fromage **	Produits frais	Lait écrémé en poudre	Lait entier en poudre	Lait condensé	Caséine	Autres	Beurre
2003	130 800	7 492	45 926	1 216	865	1 231	173		2 239
2006	130 700	8 029	46 131	858	813	1 212	168		2 072
Évolution	-100	+537	+205	-358	-52	-19	-5		-167
En équivalents lait	-100	+4 300	+200	-3 940	-420	-40	-170	+30	***

* Lait livré aux transformateurs laitiers

** Fromage à base de lait de vache

*** Le beurre n'est pas exprimé en équivalents lait, étant essentiellement considéré comme un résidu des autres produits laitiers.

On estime que la plupart des évolutions observées entre 2003 et 2006 se sont poursuivies en 2007. Toutefois, en raison de fortes fluctuations des prix en 2007, les niveaux de production du lait écrémé en poudre ont considérablement évolué et sont une nouvelle fois en hausse. Étant donné que la production de fromage est également attendue à la hausse et que celle du lait cru demeure assez stable, la production de lait entier écrémé est en recul. La moindre production de caséine a également favorisé le recours à d'autres protéines.

Tableau 2.2 – Production de produits laitiers en 2007 (en milliers de tonnes, projections)

1000 t	Lait cru*	Fromage **	Produits frais	Lait écrémé en poudre	Lait entier en poudre	Autres	Beurre
UE-25	131 000	8 147	46 255	892	749	–	2 072
N-2	2 100	142	1 212	3	7	–	18
UE-27	133 100	8 289	47 267	895	756	–	2 090

* Lait livré aux transformateurs laitiers

** Fromage à base de lait de vache

En **équivalents lait**, la production supplémentaire de fromage entre 2003 et 2007 a absorbé 5,2 millions de tonnes de lait¹. Pour les produits frais, 300 000 tonnes de lait ont été nécessaires pour couvrir la hausse de la production². Cela signifie qu'en 2007, **5,5 millions de tonnes de lait** sont utilisés pour répondre à la hausse de la demande comparé à 2003. Pour répondre à la demande intérieure de l'UE, la matière sèche lactique nécessaire provient de la diminution de la production de lait écrémé en poudre, de caséine, de lait entier en poudre et de beurre.

¹ Une moyenne de 8 kg de lait est nécessaire pour produire 1 kg de fromage.

² 1 kg de lait pour 1 kg de produit frais.

En 2007, en dépit de la disponibilité de quotas supplémentaires à hauteur de 1,2 million de tonnes par rapport à 2006 (+0,5 % et la réserve pour la restructuration), la production totale n'a pratiquement pas augmenté.

Durant la période 2003–2007, les **exportations** de produits laitiers de l'UE ont diminué, à l'exception du fromage. Ceci est la conséquence d'une production laitière communautaire stable et des volumes accrus destinés à la production de fromage et de produits frais. Ceci a eu une forte incidence en 2007 sur les niveaux de production et d'exportation de lait écrémé en poudre, de beurre et de lait entier écrémé, à l'exception du lait écrémé en poudre, les prix mondiaux élevés ayant stimuler la hausse des exportations.

Tableau 2.3 – Exportations de produits laitiers originaires de l'UE

<i>1000 t</i>	2003	2006	2007 (proj.)
Butter-oil	319	252	180
Lait écrémé en poudre	337	85	180
Fromage	578	586	622
Lait entier en poudre	530	457	385
Lait condensé	243	200	222

Les importations n'ont pas fait l'objet de fortes fluctuations en 2003–2007, les droits de douane à l'importation décourageant les importations à un niveau supérieur à celui des contingents tarifaires.

3. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE ENTRE 2003 ET 2007

Depuis la réforme de 2003 et l'adhésion de dix nouveaux États membres, une nouvelle caractéristique a été observée sur le marché UE des produits laitiers (voir annexe 3.2). Contrairement au passé où les quotas étaient entièrement utilisés, plusieurs États membres n'épuisent plus le quota qui leur a été alloué (voir annexe 3.3). C'est ainsi que l'année contingentaire 2006/2007 a été marquée par une nette sous-utilisation des quotas de l'ordre 1,9 million de tonnes, correspondant à la différence entre 0,8 million de tonnes de dépassement des quotas, principalement en Italie et en Autriche et 2,7 millions de tonnes de sous-utilisation des quotas, pour l'essentiel en France, au Royaume-Uni et en Hongrie.

Pendant les premiers quatre mois de l'année contingentaire en cours, les livraisons de lait ont été inférieures de 0,7 % à leur niveau de l'année dernière durant la même période. Si la tendance se confirme, la production laitière de l'UE à 27 de la présente année contingentaire diminuera encore de 0,9 million de tonnes, ce qui signifierait une production inférieure au quota de près de 3 millions de tonnes de lait.

Cette situation s'explique à la lumière des faits suivants:

- (1) Persistance des rigidités dans le transfert des quotas. Les quotas sont fixés par État membre et dans certains États membres par région voire par transformateur laitier. Ceci entrave la réattribution des quotas à l'intérieur

d'un État membre. Même si une telle mesure a permis de sauvegarder l'élevage laitier dans certaines zones où il aurait disparu autrement, dans d'autres régions ou États membres plus compétitifs, elle a freiné le développement du secteur laitier;

- (2) Mauvaise utilisation des quotas disponibles. Le secteur de la production laitière se caractérise par une restructuration progressive et un déclin continu du nombre de producteurs laitiers (voir annexe 3.1). Jusqu'il y a peu, les quotas inutilisés auraient été repris par d'autres producteurs. Ceci ne semble plus être toujours le cas, même dans les États membres où se pratique un commerce des quotas à des prix relativement bas. Il importe de garder à l'esprit que la production laitière ne se développera que si elle est rentable. De ce point de vue, la conjoncture actuelle de prix élevés fera figure de test pour déterminer les perspectives qui s'offrent à l'UE à l'horizon 2015;
- (3) Dans le contexte de la réforme de 2003, des alternatives plus rentables que la production laitière sont apparues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur agricole, notamment lorsque la production a tardé à s'adapter à des prix du lait plus élevés.

La question de savoir dans quelle mesure le découplage a pu être un facteur ayant contribué à cette situation doit encore faire l'objet d'un examen plus approfondi.

Alors que le chapitre précédent a montré une évolution plutôt favorable de la demande de produits laitiers dans l'UE durant la période 2003–2007, le présent chapitre indique que l'évolution de l'offre a été moins positive dans certains États membres (voir annexe 3.3).

4. ÉVOLUTION DES PRIX DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS ENTRE 2003 ET 2007

Hormis les derniers mois, les prix du lait cru ont fléchi depuis le lancement de la réforme de 2003. À l'époque, on estimait, sur la base d'un assortiment de produits constant, que les prix pourraient continuer à baisser de 6 centimes/litre au maximum de 2003 à 2007. L'industrie laitière a été capable de réorienter la production vers des produits à plus forte valeur ajoutée à la lumière des éléments suivants:

- (1) Demande de fromage plus forte que prévu, tant dans l'UE à 15 que dans les nouveaux États membres;
- (2) Prix du marché mondial plus élevé que prévu sous l'effet d'une croissance soutenue de la demande, essentiellement en Asie et dans les pays exportateurs de pétrole en raison d'une hausse du niveau de vie et d'une occidentalisation des régimes alimentaires de ces pays;
- (3) Efforts en matière de recherche et développement déployés par l'industrie laitière ayant augmenté la part des produits laitiers entrant dans la composition d'une large gamme de produits.

Tableau 4.1 – Prix moyen annuel du lait cru dans l'UE à 25 (teneur effective en matières grasses, centimes/kg)

2003	2004	2005	2006	2007 (proj.)
28,7	29,1	28,9	27,9	28,5 – 30,0

Les producteurs de lait dans l'UE à 15 ont reçu jusqu'à 3,5 centimes par kg de quota, à titre de paiement compensatoire. Ce paiement est complètement découplé depuis 2007. Dans la plupart des nouveaux États membres, le paiement a été inclus dans le régime du paiement unique à la surface.

Jusqu'en 2006, les prix de marché pour le beurre et le lait entier en poudre ont baissé parallèlement à la diminution du prix de soutien UE. D'autre part, les prix pour le lait écrémé en poudre et le fromage sont restés pratiquement inchangés. En 2007, les prix de marché se situent à un niveau très supérieur à celui des prix d'intervention.

Tableau 4.2 – Prix moyens des produits laitiers dans l'UE

<i>EUR/t</i>	2003	2004	2005	2006	2007	Prix d'achat à l'intervention	Prix 2007 en % du prix d'achat à l'intervention
Lait écrémé en poudre	2 065	2 060	2 010	2 090	3 181	1 747	182%
Beurre	3 040	2 965	2 750	2 525	3 229	2 218	146%
Lait entier en poudre	2 535	2 545	2 410	2 350	3 281		
Cheddar	2 850	3 045	3 005	2 865	3 001		

Tandis que l'évolution observée jusqu'en 2006 peut s'expliquer par les facteurs susmentionnés, la situation en 2007 a été quant à elle exceptionnelle.

Alors que la demande sur le marché mondial continuait à évoluer selon une tendance haussière, celle-ci s'accompagnait d'une réduction des exportations de la plupart des pays exportateurs comme l'Australie (sécheresse), Argentine (vague de froid) et l'UE (consommation intérieure en hausse). De surcroît, certains pays exportateurs ont imposé des taxes à l'exportation (Argentine) voire une suspension des exportations (Inde). Ceci a entraîné une montée en flèche des prix sur le marché mondial à des niveaux records inattendus qui ont à leur tour poussé vers le haut les prix dans l'UE. Cette hausse des prix ne s'est cependant pas accompagnée d'une baisse de la demande. La forte croissance des revenus dans certaines parties de l'Asie et dans les pays exportateurs de pétrole semblent avoir rendu la demande de produits laitiers moins sensible à la hausse des prix. Cette situation s'est produite alors que les stocks publics communautaires et américains étaient au plus bas.

Les prix devraient toutefois redescendre à des niveaux plus supportables, une fois que l'élément spéculatif aura disparu et que les producteurs commenceront à réagir au niveau de prix plus élevé.

5. UTILISATION DES INSTRUMENTS DE GESTION DU MARCHÉ 2003–2007

La réduction des prix d'intervention pour le beurre et le lait écrémé en poudre a permis à la Commission de **supprimer les aides à l'écoulement dans l'UE** du beurre, du lait écrémé en poudre et du lait écrémé pour la fabrication de caséine. L'aide au beurre livré aux organisations caritatives est encore applicable.

Selon toute logique, le soutien réduit des prix s'est traduit par une **réduction du niveau des restitutions**. Compte tenu de la conjoncture mondiale particulièrement tendue, 2007 est la première année depuis l'introduction de l'organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers en 1968 où toutes les restitutions ont pu être ramenées à zéro. Si la différence entre le prix UE et le prix du marché mondial pour le lait écrémé en poudre est plutôt limitée, il existe encore un écart important de près de 30 % entre ces deux prix dans le cas du beurre. La réduction à zéro de la restitution pour le beurre a toutefois été fondée sur des arguments liés à l'offre intérieure.

Les entrepôts d'intervention sont actuellement vides. Certaines quantités ont tout de même été achetées à l'intervention durant la période 2003–2007, ainsi qu'au titre de **systèmes de stockage privé obligatoires**.

Tableau 5.1 – Quantités mises à l'intervention et quantités couvertes par des contrats de stockage privé (tonnes)

	Beurre d'intervention	Lait écrémé en poudre d'intervention	Beurre de stockage privé	Fromage de stockage privé
2003	41 000	110 000	179 000	232 000
2004	29 000	20 000	130 000	187 000
2005	36 000	5 000	147 000	251 000
2006	61 000	0	115 000	224 000
2007	437	0	124 000	s.o.

6. PERSPECTIVES DE MARCHÉ DANS L'UE: 2007–2014

Le scénario de référence à moyen terme pour l'offre de lait et la production de produits laitiers présenté ici est fondé sur le rapport de la DG AGRI «Perspectives concernant les marchés et les revenus agricoles dans l'Union européenne 2007-2014», publié en juillet 2007. Ledit rapport repose sur l'information relative aux marchés et à la politique commerciale disponible à la fin juin 2007 et sur une hypothèse de cadre politique stable. Le rapport complet peut être consulté via Internet à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/agriculture/publi/caprep/prospects2007a/index_en.htm

Les principales tendances sont décrites ci-dessous et présentées graphiquement dans l'annexe 1: «SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE».

La production laitière dans l'UE devrait rester relativement stable entre 2007 et 2014. Elle est susceptible d'augmenter légèrement à court terme en réaction aux prix élevés du lait. Après 2009 cependant, la production laitière totale devrait diminuer progressivement en raison du recul continu de la production de subsistance,

essentiellement dans les nouveaux États membres. Par ailleurs, le lait livré aux transformateurs devrait augmenter sous l'effet de la réorientation des ventes directes vers des livraisons dans les nouveaux États membres.

La consommation de **fromage** devrait rester le principal moteur de la production laitière de l'UE. De 2007 à 2014, une production supplémentaire de fromage de 679 000 tonnes est attendue. La consommation devrait croître de 771 000 tonnes. La consommation de fromage devrait augmenter très rapidement dans les nouveaux États membres: +35 %. Dans l'UE à 15, cette hausse de la consommation (+5 %) devrait évoluer évidemment à un rythme beaucoup plus lent. Alors que l'on s'attend à une hausse marginale des importations, les exportations UE de fromage devraient reculer. La consommation additionnelle de 771 000 tonnes de fromage devrait nécessiter environ la production de **6,2 millions de tonnes en équivalents lait**.

La consommation de **produits laitiers frais** est un autre moteur de la production laitière dans l'UE. Deux sous-tendances sont perceptibles: la baisse de la consommation de lait de consommation, d'une part, et la hausse de la consommation de produits laitiers fermentés, d'autre part. La consommation totale devrait continuer à croître annuellement à un rythme de 0,5 % soit de 0,25 million de tonnes en équivalents lait. Cela signifie une **consommation supplémentaire de lait de 1,75 million de tonnes** en 2014.

La consommation de **beurre** devrait continuer à reculer en dépit d'une légère reprise observée ces dernières années. La production de beurre, quant à elle, devrait diminuer plus rapidement compte tenu de la plus forte absorption de matières grasses lactiques par le secteur fromager et d'une teneur en matières grasses plus faible du lait cru. Cette situation entraînera une contraction progressive des exportations. En 2014, l'UE devrait être **sur le point de devenir un importateur net de beurre**. Les stocks d'intervention ne devraient pas se reconstituer.

La production de lait écrémé en poudre devrait restée orientée à la baisse au cours de la période considérée, vu la plus grande quantité de protéines utilisées dans la fabrication de fromage et de produits frais. Selon les prévisions, la production devrait fléchir et la consommation se stabiliser, entraînant par là même un recul des exportations. L'UE deviendra un exportateur net de lait écrémé en poudre à l'horizon 2014. Les stocks d'intervention ne devraient pas se reconstituer non plus dans le cas du lait écrémé en poudre.

Le lait entier en poudre, à la différence d'autres produits laitiers communautaires, est essentiellement produit pour les marchés des pays tiers. D'autres fournisseurs de lait entier en poudre sur le marché mondial sont cependant plus compétitifs que l'UE. Ceci devrait conduire à une réduction progressive de la production de lait entier en poudre allant de pair avec une baisse des exportations. La consommation de lait entier en poudre devrait rester stable.

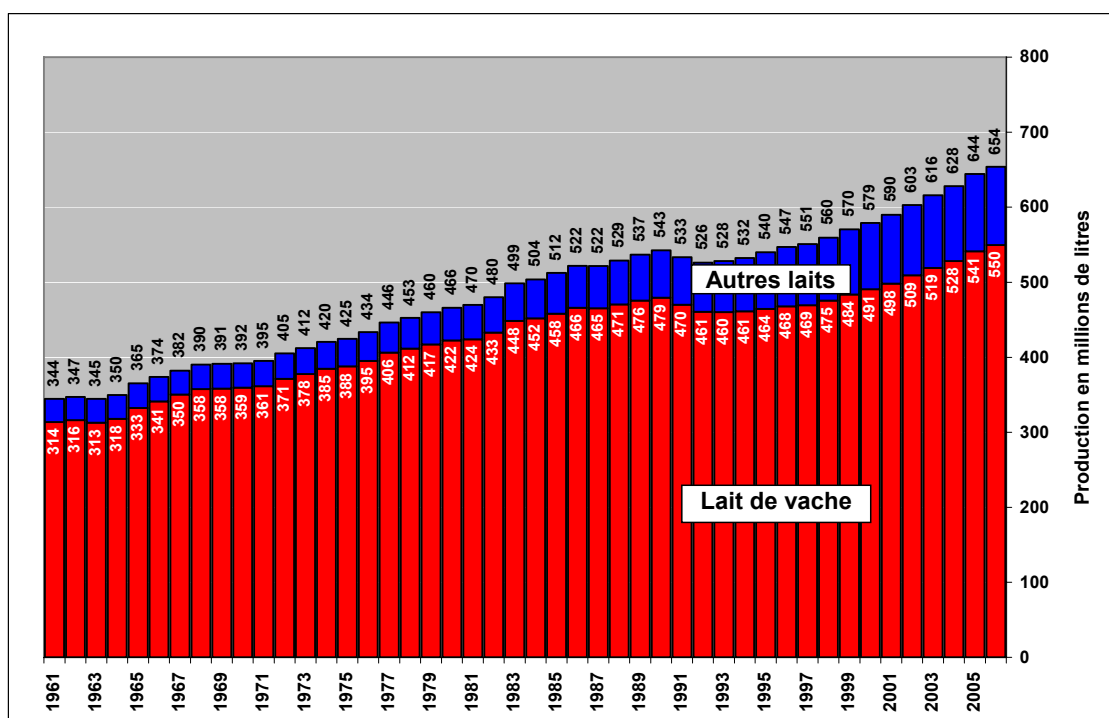
En résumé, il est prévu, qu'entre 2007 et 2014, 1,75 million de tonnes de lait supplémentaires seront nécessaires pour répondre à la consommation croissante de produits laitiers frais et 6,2 millions de tonnes supplémentaires pour couvrir la consommation à la hausse de fromage. Les estimations en matière de lait écrémé en poudre et de lait entier en poudre tablent sur une consommation stable de ces produits. En conséquence, 8 millions de tonnes de lait seront nécessaires uniquement

pour satisfaire à l'accroissement de la demande intérieure. Il résulte de ses estimations que les perspectives de marché pour le secteur laitier de l'UE sont vraiment très favorables.

7. PERSPECTIVES A L'ECHELLE MONDIALE: 2006–2016

La production mondiale de lait a augmenté d'une manière continue. Depuis 1998, la production laitière a cru à un taux d'au moins 10 millions de tonnes par an. Cette tendance devrait se poursuivre.

Graphique 7.1 – Production laitière mondiale



Seulement 7 % de la production laitière mondiale sont écoulés sur le marché mondial sous la forme de produits laitiers. L'essentiel du lait produit dans le monde est consommé dans les régions de production, essentiellement sous la forme de lait liquide. Les produits laitiers commercialisés sont ceux qui, à la différence du lait liquide, peuvent être stockés durant un certain temps: poudres de lait, butter-oil et fromage. L'UE n'exporte elle aussi qu'une part relativement modeste de sa production laitière vers des pays tiers (9 % de la matière sèche lactique en 2006). Les importations de l'UE de produits laitiers sont très limitées (1 % de la matière sèche lactique) en raison du niveau des droits de douane à l'importation.

Les perspectives pour le marché mondial sont analysées dans un rapport conjoint de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que dans un rapport de l'Institut de recherche sur les politiques agricoles et l'alimentation (FAPRI). La comparaison de ces deux études et de l'analyse de l'UE peuvent être consultées sur Internet à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/agriculture/publi/caprep/prospects2007a/index_en.htm

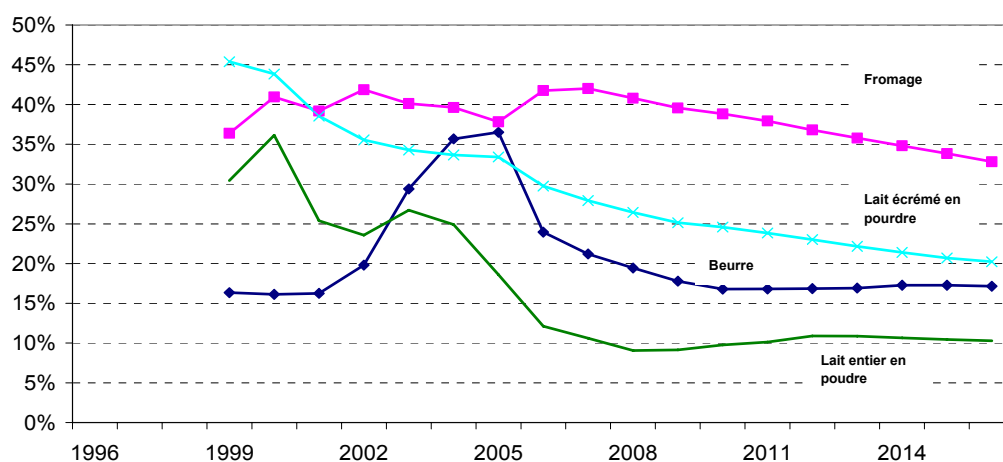
Tableau 7.1 – Évolution prévisible du marché mondial 2006–2016

	Prix estimé pour 2016 (\$/tonne)	Différence de prix 1996–2006 2006–2016	Production et consommation (hausse annuelle)	Échanges (hausse annuelle)
Beurre	2 200	+24%	+2–2,3%	+2%
Cheddar	3 000	+38%	+1,3–1,8%	+2,5%
Lait écrémé en poudre	2 600	+40%	+0,7–1,8%	+0,5–3%
Lait entier en poudre	2 500	+35%	+2%	+1,7%

Source: Marchés des produits agricoles de base – Perspectives 2007–2016.

Le graphique ci-après, fondé sur l'étude du FAPRI, montre que l'industrie laitière de l'UE devra abandonner des parts de marché sur le marché mondial, les hausses de la consommation sur le marché intérieur absorbant une part plus large du lait produit.

Graphique 7.2 – Part de l'UE-25 dans les échanges mondiaux de produits laitiers



FAPRI (2007)

En résumé, les prix moyens des produits laitiers sur les marchés mondiaux devraient fortement augmenter au cours de la prochaine décennie par rapport à la décennie écoulée. Le FAPRI et l'OCDE estiment que la production et la consommation mondiale de produits laitiers devraient croître à un rythme modéré au cours des prochaines années. Les perspectives pour le marché mondial de produits laitiers sont très favorables, notamment pour le fromage. En dépit de cette demande globale en hausse, le scénario de référence de la Commission table sur une diminution des exportations de fromage de l'UE en raison des limitations actuelles du système des quotas laitiers qui entravent l'essor de la production laitière.

8. AUGMENTATION DES QUOTAS LAITIERS DE 2 % A PARTIR DE 2008

Contrairement aux incertitudes qui prévalaient en 2003, l'évolution des marchés postérieure à la réforme et aux deux derniers élargissements est devenue plus prévisible. La Commission est donc mieux à même d'analyser l'incidence probable d'une augmentation des quotas de 2 % sur les 27 États membres qu'en 2003, lorsqu'elle a soumis cette idée pour la première fois.

Une évaluation a été réalisée sur l'incidence d'une telle hausse pour le secteur laitier en partant de l'hypothèse que les 2 % de quotas supplémentaires, équivalant à 2,84 millions de tonnes de lait, seraient entièrement épuisés. Cette hausse des quotas s'applique à partir de 2008. Les résultats détaillés de cette analyse sont présentés à l'annexe 2: «écarts par rapport au scénario de référence».

Comparé au scénario de référence présenté au chapitre 6, le **prix du lait** devrait baisser de 4 %. Or, le scénario de référence prévoit une augmentation de 7 %.

La transformation du lait s'oriente **de plus en plus vers la production de fromage**. Dans un premier temps, cette évolution répondra à une hausse de la demande qui s'explique par la baisse des prix du fromage. Vers la fin de la période considérée, il est prévu que les exportations repartiront à la hausse par rapport au scénario de référence. Cela signifie que la réduction des exportations de fromage à destination du marché mondial prévue dans le scénario de référence, est partiellement neutralisée par la production supplémentaire de lait.

Pour le **beurre**, la production devrait augmenter, mais uniquement dans une faible proportion étant donné qu'une partie des matières grasses lactiques supplémentaires sera absorbée par la fabrication accrue de fromage et de produits frais sous l'effet de la réduction des prix de ces produits. Dans un premier temps, la consommation de beurre augmentera sous l'effet des prix plus bas au même titre que les exportations, qui bénéficieront en outre du compétitivité accrue sur les marchés mondiaux. Cet effet sera moins prononcé à la fin de la période étudiée.

La production **de lait écrémé en poudre** devrait augmenter dans de fortes proportions, ce qui dopera les exportations de l'UE.

La hausse de la production tant du beurre que du lait écrémé en poudre devrait être possible sans de nouvelles mesures de soutien du marché.

L'analyse montre qu'une hausse de la production laitière de 2 % offre aux producteurs plus de possibilités de répondre à la demande du marché, intérieur ou extérieur, sans pour autant surcharger le régime d'intervention existant.

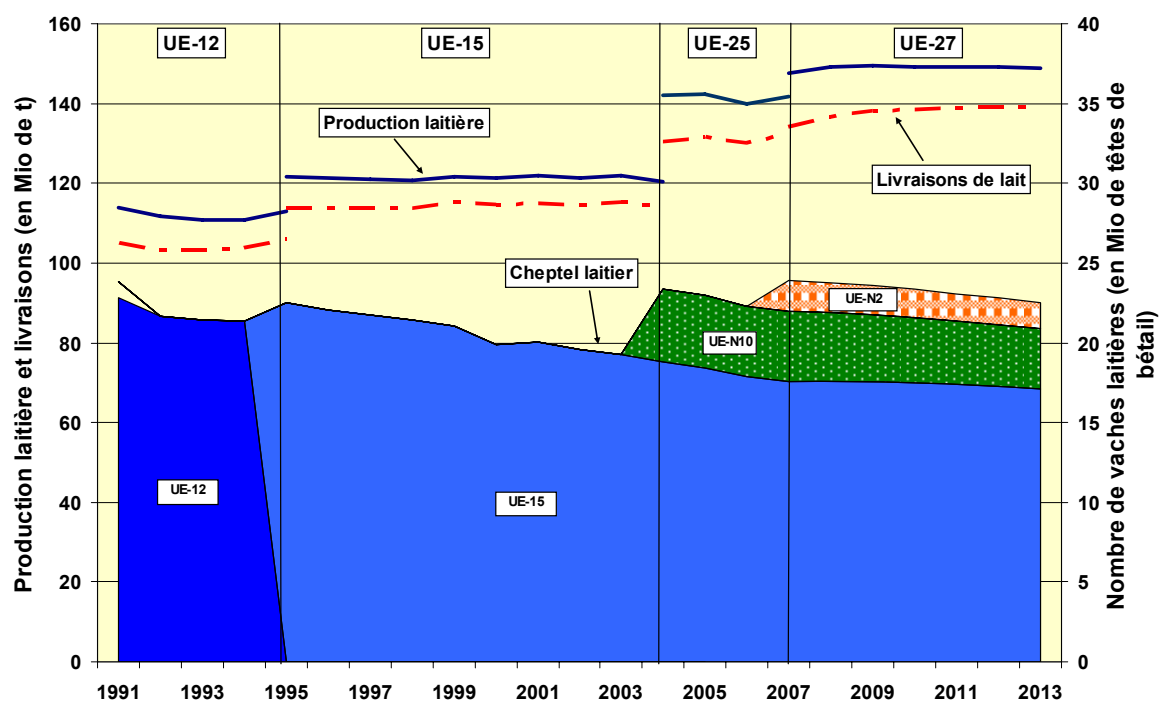
Alors que l'analyse est fondée sur l'hypothèse d'une pleine utilisation du quota supplémentaire de 2 %, l'incidence effective sur la production risque d'être plus limitée à la lumière des taux d'utilisation récents des quotas UE.

9. CONCLUSIONS

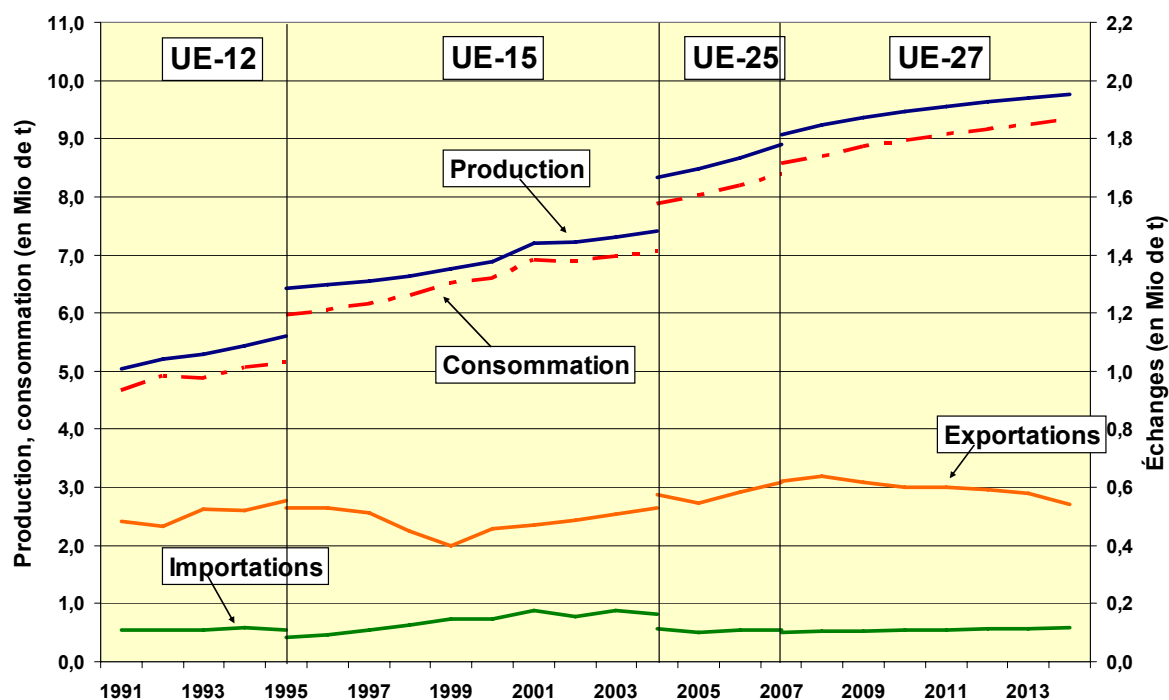
Entre 2003 et 2007, l'essor de la production de fromage et de produits frais a absorbé un surplus de 5,5 millions de tonnes de lait, la production laitière globale restant stable par ailleurs. Selon l'analyse exposée dans les pages précédentes, entre 2007 et 2014, une offre supplémentaire de près de 8 millions de tonnes serait nécessaire pour satisfaire la demande intérieure en hausse, tandis que dans une situation où les quotas resteraient inchangés, la production de lait cru ne devrait pas augmenter. De surcroît, les perspectives sont favorables pour le marché mondial. L'étude réalisée pour évaluer l'incidence d'une hausse de 2 % de la production laitière dans l'UE aboutit à la conclusion que le marché n'aura pas de difficultés à absorber un tel surplus. Alors que l'analyse repose sur l'hypothèse d'une pleine utilisation de l'augmentation des quotas de 2 %, l'incidence réelle sur la production risque d'être plus limitée compte tenu de la situation actuelle de sous-utilisation des quotas nationaux dans plusieurs États membres. La Commission, dans sa réponse au Conseil l'invitant à lui soumettre un rapport sur la base duquel prendre une décision quant à l'augmentation éventuelle des quotas, conclut que la hausse de 2 %, proposée dans le cadre de la réforme de 2003, peut être appliquée à partir de 2008.

ANNEXE 1: SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

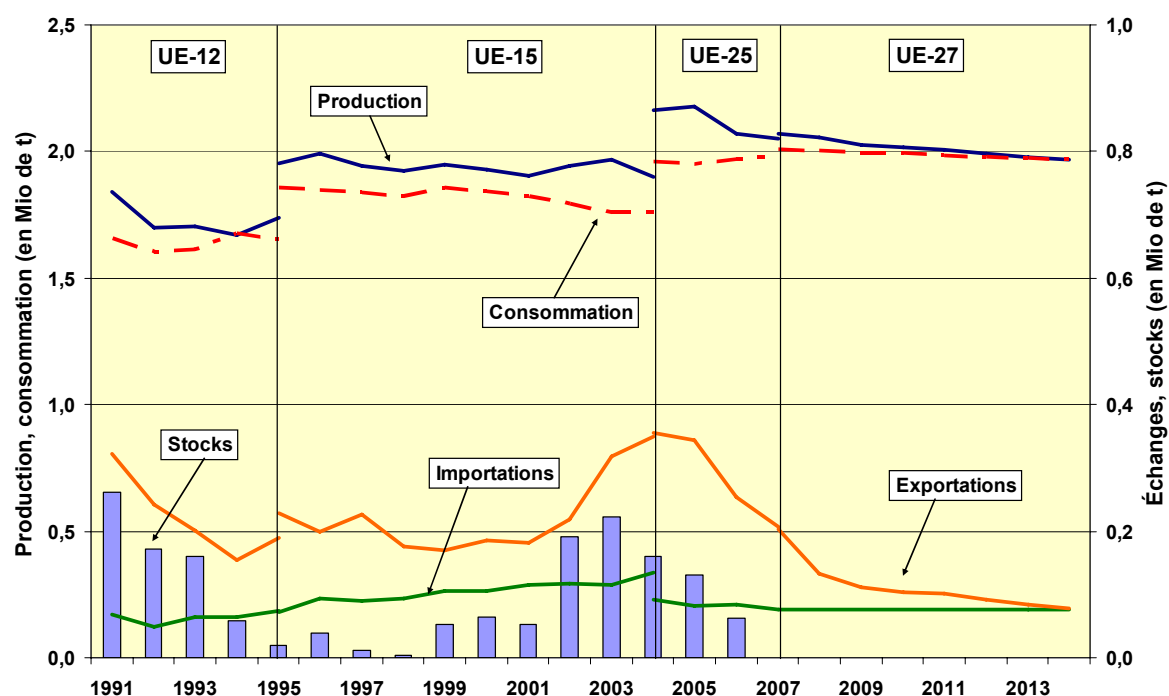
Production laitière et livraisons dans l'UE-27, 2001–2014



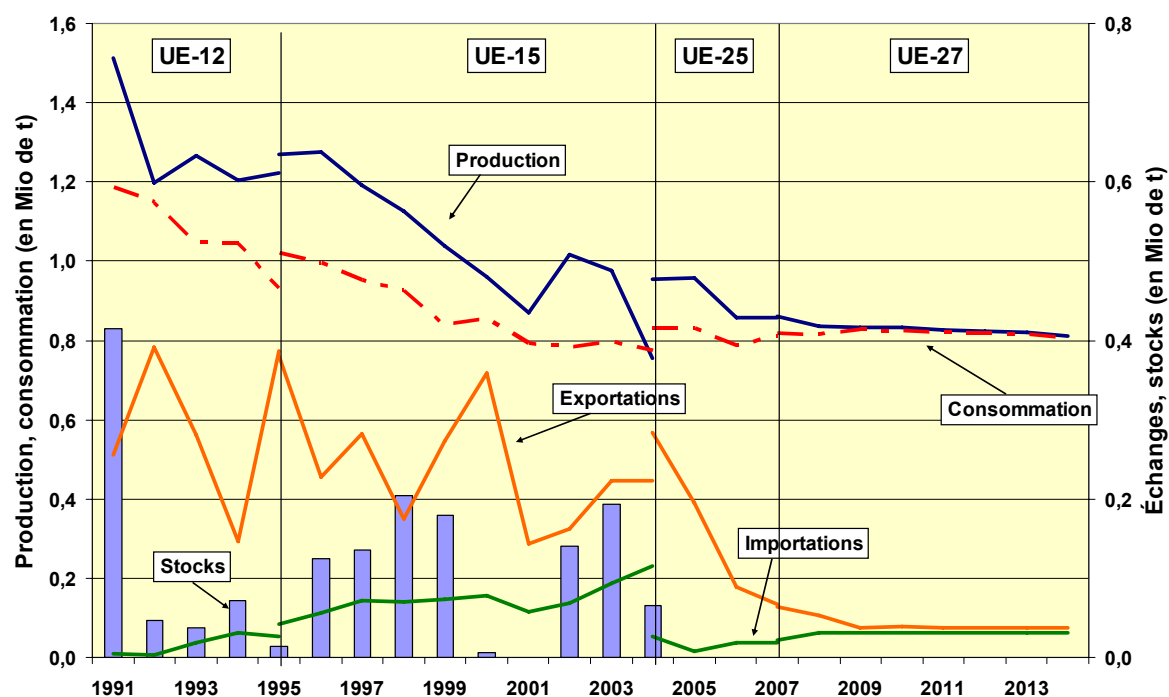
Fromage : Bilan dans l'UE-27, 2001–2014



Beurre: bilan dans l'UE-27, 2001–2014



Lait écrémé en poudre: bilan dans l'UE-27, 2001–2014



**ANNEXE 2: +2% ÉCART DE LA PRODUCTION LAITIÈRE PAR RAPPORT AU
SCENARIO DE REFERENCE**

Production laitière		2008	2010	2012	2014
IMPACT	Production (<i>millions de t</i>)	2%	2 %	2 %	2 %
	Livraisons (<i>millions de t</i>)	2%	2 %	2 %	2 %
	Teneur en matières grasses (%)	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,2%
	Rendement laitier (<i>kg/vache laitière</i>)	0,5%	0,6%	0,5%	0,5%
	Nombre de vaches laitières (<i>millions d'unités</i>)	1,5%	1,4%	1,4%	1,5%
	Prix	-4,9%	-5%	-4,6%	-4%

Production de FROMAGE		2008	2010	2012	2014
IMPACT	Production (fromages fondus inclus)	2.2%	2.3%	2.2%	2.2%
	Importations	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
	Exportations	0.0%	0.0%	2.4%	11.9%
	Consommation intérieure	2.3%	2.4%	2.2%	1.6%
	Prix UE	-3.7%	-3.8%	-3.5%	-2.6%
	Prix sur le marché mondial	-0.2%	-0.1%	-0.5%	-1.5%

Production de BEURRE		2008	2010	2012	2014
IMPACT	Production UE-27	1.1%	0.6%	0.5%	0.3%
	Importations	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
	Exportations	23.4%	9.3%	9.0%	6.6%
	Consommation UE-27	3.8%	4.0%	3.7%	3.1%
	Stocks de clôture				
	Prix UE	-1.2%	-0.6%	-0.5%	-0.3%
	Prix sur le marché mondial	-0.3%	-0.2%	0.0%	0.0%

Production de LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE		2008	2010	2012	2014
IMPACT	Production UE-27	7.6%	5.8%	5.3%	4.5%
	Importations	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
	Exportations	70.9%	40.0%	36.5%	29.7%
	Consommation UE-27	0.2%	0.1%	0.1%	0.1%
	Stocks de clôture	-	-	-	-
	Prix UE	-6.6%	-7.1%	-6.6%	-5.7%
	Prix sur le marché mondial	-2.3%	-0.6%	-0.6%	-0.7%

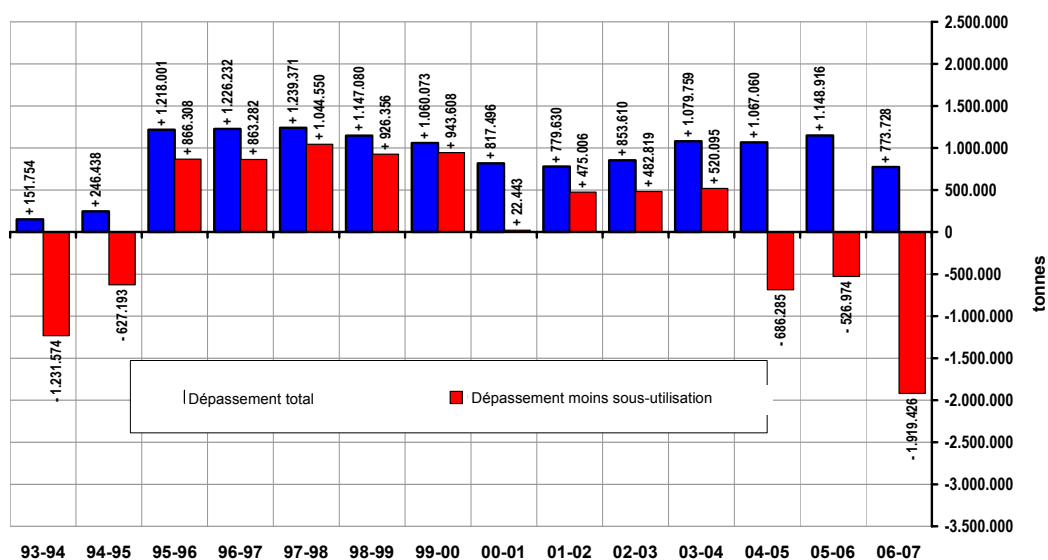
ANNEXE 3: ÉVOLUTION DES QUOTAS

Tableau A3.1 – Nombres de producteurs laitiers disposant d'un quota

EM	1995	2005	2007	Changement 1995–2007	Changement annuel 1995–2005	Changement annuel 2005/2007
BE	24 047	14 533	12 672	–47.3%	–4.9%	–6.6%
CZ		2 991	2 727			–4.5%
DK	15 301	6 540	5 354	–65.0%	–8.1%	–9.5%
DE	230 125	113 020	103 480	–55.0%	–6.9%	–4.3%
EE		1 859	1 506			–10.0%
EL	30 316	7 752	6 288	–79.3%	–12.7%	–9.9%
ES	132 352	35 906	28 465	–78.5%	–12.2%	–11.0%
FR	167 593	109 822	100 853	–39.8%	–4.1%	–4.2%
IE	48 013	24 194	21 875	–54.4%	–6.6%	–4.9%
IT	107 011	52 674	46 651	–56.4%	–6.8%	–5.9%
CY		241	224			–3.6%
LV		25 457	22 141			–6.7%
LT		111 097	82 281			–13.9%
LU	1 465	991	923	–37.0%	–3.8%	–3.5%
HU		6 076	6 175			0.8%
MT		150	152			0.7%
NL	42 249	23 187	21 209	–49.8%	–5.8%	–4.4%
AT	83 793*	53 713	47 378	–43.5%	–4.3%	–6.1%
PL		0	276 508			
PT	73 197	15 804	12 294	–83.2%	–14.2%	–11.8%
SI		0	9 234			
SK		814	734			–5.0%
FI	31 872*	17 833	15 213	–52.3%	–5.6%	–7.6%
SE	17 023*	9 449	8 369	–50.8%	–5.7%	–5.9%
UK	41 132	20 629	18 326	–55.4%	–6.7%	–5.7%

* chiffres 1996-1997.

Graphique A.3.2 – Dépassement/sous-utilisation dans l'UE



Graphique A3.3 – Dépassement/sous-utilisation dans l'UE-25 en 2006/2007

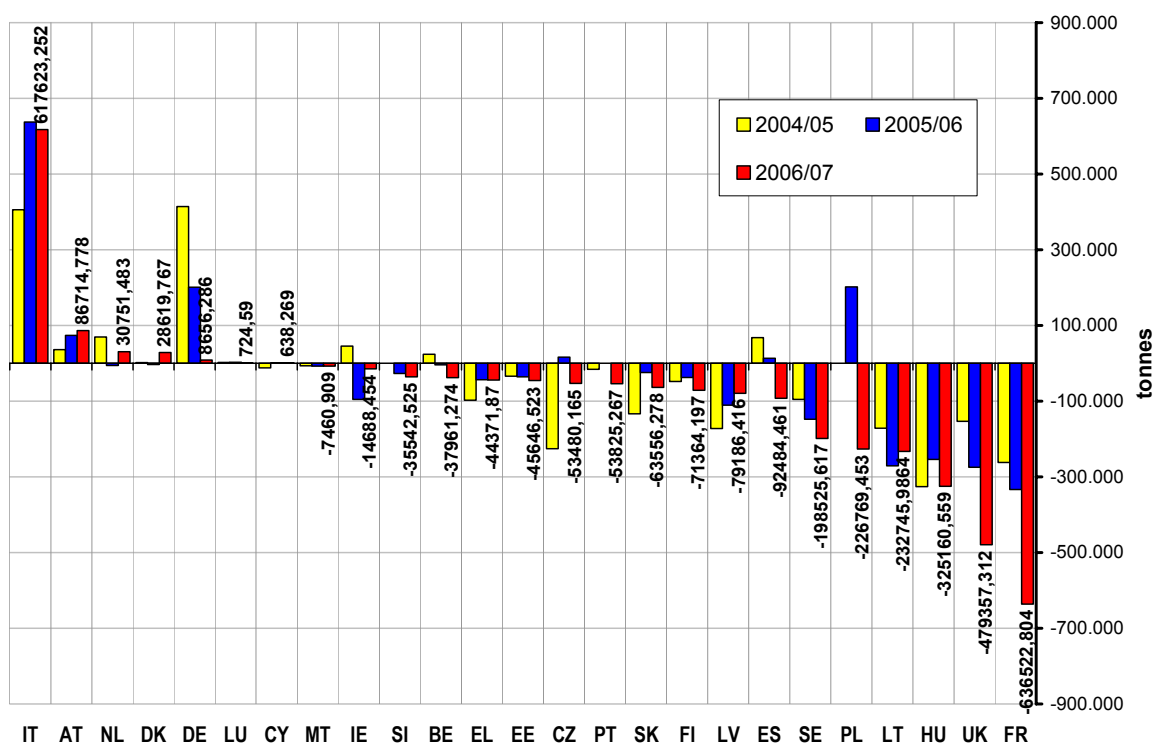


Tableau A3.4 – Prix payé par kg de quota dans les différents États membres

État membre	Prix du marché 2007	Prix administratif	Évolution depuis l'année dernière
CY	€1.33		en hausse
LU	€1.20		en hausse
NL	70-80 centimes		en baisse
LV	43-72 centimes		en hausse
DK	62 centimes		en hausse
AT	50-70 centimes		stable
PL	7-34 centimes		en hausse
DE	23/42 centimes		stable
BE (FL/W)		37/25 centimes	en baisse
ES		27 centimes	stable
IT	30 centimes		stable
IE	10-28 centimes	12 centimes	en hausse
FI	6-36 centimes	4 centimes	en baisse
CZ	7 centimes		en baisse
FR		0/15 centimes	stable
SE	9 centimes		stable
HU	6 centimes		en hausse
UK	6 centimes		en hausse
Autres EM	...	...	pas d'information disponible

Source: Estimations des États membres.

Graphique A3.5 – 2006/2007 Structure de la production laitière dans l'UE-25: répartition des exploitations laitières par taille de quota (tonnes)

